



Genève, le 4 décembre 2014

Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat rencontrera chaque parti politique du Grand Conseil pour éviter une impasse budgétaire

Le Conseil d'Etat a présenté, le 18 septembre dernier, un projet de budget 2015 à l'équilibre et permettant de résorber le déficit structurel du canton, grâce à l'effet positif de 154 millions de francs induit par quarante-quatre mesures touchant les charges et les revenus. Le 12 novembre, il a transmis au Grand Conseil un projet de budget amendé pour tenir compte des informations les plus récentes en matière d'évolution des charges et des revenus. Ce projet corrigé présente un léger excédent de fonctionnement à hauteur de 5 millions de francs.

Depuis lors, les travaux qui sont menés au sein de la commission des finances du Grand Conseil se heurtent à un certain nombre de blocages et à la difficulté de parvenir à un compromis parlementaire raisonnable. Au vu du calendrier qui prévoit un vote final devant le Grand Conseil le vendredi 19 décembre 2014, le risque de devoir débiter l'exercice 2015 sans budget voté devient tangible. Le Conseil d'Etat devrait par conséquent envisager d'entamer l'année budgétaire selon le principe des douzièmes provisoires, comme le prévoit la loi sur la gestion administrative et financière en cas d'absence de vote du budget au 1^{er} janvier.

Une telle issue aurait pour conséquence de ne pas redistribuer le budget de l'Etat dans les secteurs qui en ont besoin. Elle priverait le canton des moyens prévus dans des domaines tels que la sécurité, la formation ou la justice, où la nécessité de ressources supplémentaires est avérée.

L'absence de budget voté mettrait, en outre, à mal la crédibilité institutionnelle de notre canton au plan suisse et international – notamment à l'égard des agences de notation – et ce à un moment clé de la réforme de l'imposition des entreprises (RIE III), dans lequel Genève doit défendre avec force ses intérêts vis-à-vis de la Confédération et des autres cantons.

Le Conseil d'Etat est déterminé à éviter cette impasse budgétaire. Il entend donc s'engager activement dans la recherche d'une solution politique. A cette fin, il a invité des représentants de l'ensemble des partis siégeant au Grand Conseil à participer prochainement à une discussion, en vue de définir un cadre consensuel permettant l'adoption d'un budget.

Il en appellera au sens de la responsabilité politique et citoyenne de chacun afin de ne pas affaiblir notre canton face aux défis majeurs que celui-ci doit relever.